

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/ Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> Coloured pages/ Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/ Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> Pages damaged/ Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/ Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/ Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/ Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/ Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> Pages detached/ Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/ Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/ Transparence |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/ Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> Quality of print varies/ Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> Bound with other material/ Relié avec d'autres documents | <input checked="" type="checkbox"/> Continuous pagination/ Pagination continue |
| <input checked="" type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/ La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure | <input type="checkbox"/> Includes index(es)/ Comprend un (des) index |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/ Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées. | Title on header taken from: / Le titre de l'en-tête provient: |
| <input type="checkbox"/> Additional comments: / Commentaires supplémentaires: | <input type="checkbox"/> Title page of issue/ Page de titre de la livraison |
| | <input type="checkbox"/> Caption of issue/ Titre de départ de la livraison |
| | <input type="checkbox"/> Masthead / Générique (périodiques) de la livraison |

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

| | | | | | | | | | | | |
|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|-------------------------------------|--------------------------|--------------------------|
| 10X | 12X | 14X | 16X | 18X | 20X | 22X | 24X | 26X | 28X | 30X | 32X |
| <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

L'Abbeille.

13ème Année.

"Je suis chose légère et vais de fleur en fleur."

13ème Année.

VOL. XIII.

PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC, 11 DÉCEMBRE, 1879.

No. 13.

Petits problèmes.

LAUTREC A BAYARD.

Québec, 20 sept.

Ah ça ! je crois que tu veux changer les rôles. Fatigué de répondre sans trop savoir, tu veux me mettre sur la sellette. Cela ne m'irait pas toujours, mais ces jours-ci comme le parlement chôme, ma besogne est moins fatigante et je veux être condescendant.

Laisse-moi te dire toutefois que si ma réponse contient une argumentation plus spécieuse que solide à tes yeux du moins, je n'aimerais pas absolument à voir trop promptement sous ta plume l'appellation de sophisme. C'est là un mot un peu robuste quand l'interlocuteur n'est pas évidemment de mauvaise foi. Paralogisme me paraît plus exact dans ce cas et surtout moins odieux et plus charitable.

La question posée demanderait une réponse plus longue que je ne suis disposé à te la donner. Sans plus tarder, je t'annonce que je trouve strictement juste ce que tu condamnes. Le trajet de Québec à St-Hyacinthe peut valoir plus que celui de Québec à Montréal bien que celui-ci ait dix lieues de plus. Tu n'as qu'à bien considérer que la valeur d'une chose n'est point sa quantité, ni sa perfection, mais son estimation comparative ou si tu veux le rapport entre un objet donné et les autres qu'on peut échanger avec lui. L'excellence du froment reste la même, n'est-ce pas, ou varie peu ; mais la valeur du blé est très-variable. Suivant la rareté ou l'abondance, le blé monte ou baisse. Il en est de même du bois, du fer, du travail, et du transport des voyageurs. Un voyage vaut plus ou moins suivant qu'il y a plus ou moins de voies de communication. Ainsi donc le transport à Montréal pourra valoir moins que le transport à St-Hyacinthe. Le transport à St-Hyacinthe est la partie du transport à Montréal, diras-tu. En autant que tu vas à Montréal, c'est évident ; mais comme tu prends ton billet pour St-Hyacinthe, c'est un trajet distinct qui a sa valeur propre, tout comme le nom de Berger est distinct du nom de Bergeron, et Martin distinct de Martineau. Je t'engage donc à ne pas contester d'une façon trop bruyante, si tu veux aller bon marché à St-Hyacinthe.

Maintenant que tu reviens à Québec

pour l'ouverture des cours de l'Université, je vais accorder congé à ta jeune plume qui m'a témoigné bien de l'attention. De vive voix nous pourrions compléter nos notions, continuer nos débats et revenir sur les points obscurs. Puisque tu es Péripatéticien, tu admets que l'homme est un animal raisonnable. Eh bien ! j'ai sous les yeux trois essais de définition à te faire examiner. Quelqu'un, un buveur d'eau à la glace je suppose, dit que l'homme est un être qui boit sans avoir soif. Un autre, misanthrope bien sûr, dit que c'est un être ridicule qui rit des autres. Enfin un libre-échangiste dit que c'est un être destiné à faire des contrats. Et de fait quand tu arriveras à Québec, du plus loin que tu seras en vue, tu entendras nos automédons te proposer une transaction par la formule séculaire : "Une calèche, monsieur ?" Comme ces essais ne paraissent pas mettre en relief l'essence de l'homme ou sa *quid lité*, je crains pour leur sort. Mais enfin nous verrons.

J'allais me proclamer ton serviteur très-humble et très-obéissant, lorsque je m'aperçois de la présence d'un post-scriptum auquel je n'ai pas répondu. Si ma lettre ne part qu'un ou deux jours plus tard, la faute retombera sur ta curiosité.

Ta première question me laisse à penser que c'est plutôt la médecine que le droit qui te convient. Car c'est de la dissection pure et simple que tu fais subir à mes paroles. Pour être bref, j'admets sans discuter que le rire est un phénomène qui ne relève pas uniquement de l'esprit. Le cœur y a sa part sans doute. Mais ce que je pense exact, c'est que l'esprit porte à rire : c'est le grand stimulant du rire. Également le cœur ne se porte à rire que s'il n'est pas d'avance engagé fortement. Dans la plupart de ses affections, il procède tout de bon ; et le rire au sujet de ce qui le contrarie manque de naturel et d'entrain. Si l'on rit, l'on rit jaune suivant une expression que l'on comprend sans pouvoir l'expliquer peut-être. Mais pour prévenir toute dissection ultérieure et pour t'offrir plus de garantie, je t'ai traduit d'un ouvrage de philosophie morale du R. P. Solimani un passage sur le rire.

"Il y a, dit-il, deux espèces de rire, l'un corporel uniquement, l'autre partie corporel et partie spirituel qui provient

du contentement de l'âme. C'est de ce dernier que nous parlons. Les philosophes ne sont pas tous d'accord dans la définition du contentement dont le rire est l'indice. Les uns prétendent que c'est une joie mêlée d'admiration. D'autres prétendent que l'admiration n'est nullement nécessaire pour exciter le rire. Aussi diffèrent-ils dans la détermination de la matière du rire. Les uns enseignent que la matière du rire est tout ce qui est agréable. Les autres outre l'agrément exigent une certaine excellence et une aptitude à émouvoir l'âme. Ceux qui font venir le rire d'une admiration joyeuse, exigent dans la matière la nouveauté qui excite l'admiration. Quelques-uns veulent que la matière du rire soit ce qui est agréable à la fois et joyeux et facétieux. Il en est qui exigent toutes ces conditions. Aristote, dont l'opinion sur ce sujet est célèbre, dit que le ridicule provient de la laideur : le ridicule en effet est un certain défaut sans douleur et nullement nuisible. Cicéron paraît s'accorder avec Aristote. Les choses dont on rit, dit-il, sont seulement ou surtout celles qui marquent ou désignent une certaine laideur d'une manière non disgracieuse (*non turpiter*). Par le mot de laid (*turpis*), on indique ce qui est inconvenant de quelque façon. Ceci peut se rencontrer de plusieurs manières. Une chose peut ne pas convenir de la part de celui qui la fait ou la dit : parfois de la part de celui à l'égard duquel elle est faite ou dite ; quelquefois à raison du temps, ou du lieu ou d'une autre circonstance. On dit que le rire provient de ce qui est laid sans douleur, parce que la laideur qui implique souffrance excite plutôt la tristesse et les pleurs que la joie et le rire.

"Pour concilier ces opinions des philosophes sur la matière du rire, il faut distinguer trois degrés dans le rire. Le premier consiste dans un commencement de rire que font voir ceux qui à la rencontre d'un air, ou en apprenant une joyeuse nouvelle, ou pour une cause de cette nature, montrent un visage serein et sourient. Vient ensuite un rire modéré. Puis un rire immodéré, l'éclat de rire (*cachinnus*) qui est propre aux hommes légers et vulgaires. Pour le premier degré, ce qui est agréable de quelque manière paraît suffire. Le rire proprement dit est la plupart du temps excité

par ce qui, sans apporter de douleur au moins notable, fait voir une certaine laideur ou un certain contraste. Les éclats de rire ont pour cause outre la légèreté des hommes, les farces et les jeux.

“Ceci fait comprendre pourquoi le rire proprement dit est propre à l'homme. Comme il provient en effet d'un certain contraste que nous remarquons dans les choses que nous voyons, ou que nous entendons ou que nous repassons dans notre esprit, il exige nécessairement quelque usage de la raison.”

Un autre auteur prétend que le rire est produit par deux sentiments unis, la surprise et le plaisir qu'excitent les légers contrastes ou les analogies. La surprise excitée par un objet inattendu est d'autant plus grande que ce qui arrive est plus opposé à ce qui arrive ordinairement. Cet auteur paraît exiger trois conditions : l'admiration, le plaisir et une certaine opposition des objets ou des circonstances. La première condition paraît s'accorder avec le fait que les jeux d'esprit qui font rire une première fois, le font beaucoup moins une seconde et finissent par ne faire plus rire du tout. Pour ce qui concerne la deuxième condition, il y a du plaisir à saisir des rapports éloignés entre les objets, à passer rapidement d'un objet à un autre, outre qu'on y croit voir une preuve de sa propre sagacité. Quant à la troisième, l'auteur demande que les contrastes soient légers et nullement propres à exciter l'horreur ou la compassion. Un homme voulant d'un bond franchir un fossé, tombe au milieu : l'on rira. Mais s'il se rompt une jambe, l'on ne rit plus. C'est la compassion qu'on éprouve.

(à continuer.)

L'Abaille.

“Forsan et hæc olim meminisse juvabit.”

QUÉBEC, 11 DÉCEMBRE 1879.

Soirée dramatique à la Petite Salle.

Nous cédon avec plaisir la place d'honneur au compte-rendu de la soirée donnée jeudi dernier par nos bons amis de la Petite Salle.

“Vraiment, si nous pensions comme le gaillard savetier de la fable, nous pourrions nous écrier : “*On nous ruine en fêtes !*” Mais, en dépit de l'autorité du bon Lafontaine, nous sommes loin de partager son opinion sur ce point, et les jolies petites fêtes qui se succèdent presque sans interruption depuis quelque temps, ont toujours un nouveau charme pour nous. Comment pourrait-il en être autrement, quand elles viennent rompre si agréablement la monotonie de nos congés, pour nous faire goûter ces ré-

jouissances intimes où l'esprit et le cœur ne manquent jamais d'avoir leurs émotions, quand surtout elles sont consacrées par la reconnaissance, ce sentiment si beau dans le cœur du jeune homme ? Or, c'est avec ce double caractère que s'est présentée la démonstration de nos confrères de la Petite Salle, à l'occasion de la fête de St François-Xavier, patron de M. F.-X. Bélanger, leur premier maître, et de M. F.-X. Baillargé, vénérable doyen du Séminaire.

“C'est jeudi dernier que nos jeunes confrères ont chômé ce beau jour. Sa Grâce Mgr l'Archevêque avait bien voulu rehausser par sa présence l'éclat de cette réunion, et témoigner une fois de plus le vif intérêt qu'Eile nous porte ; plusieurs prêtres, les Messieurs du Grand Séminaire, et tous les élèves pensionnaires se pressaient dans la salle de récréation des Petits, magnifiquement décorée pour la circonstance.

“Après un joli petit discours d'ouverture, lu par M. N. Rinfret, le rideau se leva, et nous nous trouvâmes en présence de personnages du dix-septième siècle, revêtus de riches habits et portant chapeaux à large bord, sans compter la moustache qui leur donnait beaucoup de gravité. Nous allions voir représenter *M. de Pourceaugnac*, comédie en trois actes, composée par l'immortel auteur du *Misanthrope*. Ceux qui connaissent le genre de Molière, comprendront facilement la difficulté que présentait cette pièce, surtout pour des novices dans l'art dramatique. Aussi, nos jeunes confrères ont-ils droit à nos félicitations les plus sincères pour l'habileté avec laquelle ils se sont acquittés de leur tâche. Les situations fausses et embarrassantes de ce gentilhomme Limousin qui se voit la dupe d'habiles intriguants, ont été heureusement rendues par M. T. Lefebvre ; le rôle assez difficile de ce Sbrigani, qui invente toutes sortes de mauvais tours contre M. de Pourceaugnac, avait trouvé un fidèle interprète dans la personne de M. J. Pouliot. MM. T. Mercier, E. Gingras, J. Gingras, V. Gingras et A. Fournier ont aussi représenté leurs personnages avec beaucoup de naturel et d'entrain ; il ne faut pas oublier non plus MM. A. Pettigrew, V. Lessard, W. Baillargé, A. Dubeau, J. Côté, C. Pampalon, A. Demartigny, H. Fanning, A. Laberge, A. Gosselin, J.-B. Dufresne, A. LaRue, E. Vézina, M. Dionne, O. Lessard et A. Laflamme ; bien que presque tous ces acteurs aient eu des rôles secondaires, ils s'en sont acquittés avec une perfection qui est loin d'être sans mérite. A eux aussi nos félicitations les plus cordiales.

“Voilà pour la partie littéraire : l'harmonie eut aussi son tour ; et ici, le succès a été on ne peut plus complet. Cela se comprend quand on sait que M. C.

Lavigneux avait bien voulu nous prêter le concours de ses talents si remarquables. Il nous donna un solo de violon de sa composition, fantaisie d'une beauté vraiment supérieure : cet habile musicien nous a fait goûter encore une fois les charmes de ce bel instrument qu'il manie avec tant d'art, et auquel il sait prêter des accents si énergiques et si touchants à la fois. “La vision de Ste Cécile” chantée par M. E. Gingras a été fort goûtée des assistants : la voix douce et sympathique de notre jeune confrère, mêlée aux mélodieux accords du violon, a rendu avec un rare bonheur cette composition si belle et si suave. Le chœur de l'orgue a aussi chanté avec beaucoup de succès un splendide morceau de A. Thomas, intitulé : “France ! France !” puis, la Société Ste-Cécile, comme toujours, nous a fait entendre ses joyeuses fanfares.

“Nous ne pouvons oublier ici les bonnes paroles que Mgr l'Archevêque nous adressa à la fin de la soirée, au sujet de M. F.-X. Baillargé, le premier héros de la fête. Sa Grâce nous a rappelé en peu de mots comment cet homme dévoué a consacré au bonheur de la jeunesse tous les instants de sa longue et laborieuse carrière, soit en dirigeant les premiers pas des commençants dans les sentiers de la science, soit en les initiant aux secrets de la littérature et de l'éloquence, soit enfin en se consacrant au soulagement des douleurs physiques, dont il tempérait l'intensité autant par ses bienveillantes caresses que par ses remèdes ; il nous a dit aussi l'estime dont on l'a toujours entouré, estime qui semble s'accroître de jour en jour. Ces paroles ont trouvé un écho sympathique dans tous les cœurs, et ont été les dernières impressions de cette petite fête. Nous félicitons grandement nos jeunes confrères pour leur magnifique succès, et nous leur sommes reconnaissants de nous avoir fait passer un aussi agréable quart-d'heure.”

E. R.

Une vieille abeille, qui se croit tout permis, avait entendu dire que M. de Pourceaugnac devait être répété dimanche, en petit comité. Elle n'a eu rien de plus pressé que de se faufiler dans un coin de la salle à l'heure de la représentation, et certes, elle n'a pas regretté son voyage. C'était charmant de verve, d'entrain, de naturel. M. de Pourceaugnac, avec son chapeau *auréole*, les terribles avocats avec leur chant et leur désespérante volubilité de paroles, Sbrigani, si finement hypocrite, le médecin qui veut absolument guérir quelqu'un, malade ou non, suivant les grands principes de la thérapeutique, Oronte, Eraste, Jules, l'apothicaire, tous ont parfaitement, superbement joué : mieux

encore qu'à la représentation de gala de jeudi soir. "Encore un peu, et la Société St-Louis de Gonzague surpassera sa grande sœur, la Société Laval," se disait cette abeille indiscrette en sortant de la salle.

Si quelques-uns de nos abonnés ou de nos agents pouvaient nous renvoyer quelques exemplaires du No. 3 du présent volume de l'Abeyille, nous leur serions bien reconnaissants.

Nouvelles locales

La première réception universitaire a eu lieu lundi, jour de l'Immaculée-Conception, fête patronale de l'Université.

Mgr Timothée O'Mahoney, ci-devant évêque d'Armidaie, a été nommé coadjuteur de Mgr Lynch, archevêque de Toronto. Il a dû quitter Rome à la fin de novembre, après une audience privée du St Père, pour prendre avec Mgr Lynch la route du Canada.

Les journaux nous ont appris que MM. les abbés H. Verreau et L. Provancher ont été nommés officiers d'académie par le ministre de l'instruction publique en France. Enregistrons avec bonheur ce nouvel hommage rendu au mérite, au travail et à la science.

Société St-François de Sales.—M. l'abbé Bégin a bien voulu nous faire, jeudi dernier, une agréable causerie sur l'Egypte. Il a fait passer tour à tour devant nos yeux Alexandrie, le Caire, les Pyramides et surtout les immenses travaux nécessités par le percement de l'isthme de Suez, abondant en détails sérieux, donnant aux tableaux de la couleur et du remuant, grâce à une mémoire encore fraîche des faits, et prévenant la monotonie par ces anecdotes qui éclairent et égalaient le récit et font saillir une particularité de mœurs. On a remarqué peut-être que le voyageur canadien est toujours plus attrayant et plus instructif pour nous que le voyageur européen lorsqu'il parle de ce pays du soleil. Cela vient sans doute de ce que le contraste des habitudes et des climats de ces contrées est plus saillant avec le nôtre qu'avec ceux de l'Europe, et de là naît une foule d'observations de remarques nouvelles. De plus le voyageur canadien, en se servant comme termes de comparaison d'objets qui nous sont familiers, a l'avantage d'offrir des images claires, nettes, frappantes des choses qu'il veut peindre et de nous les faire pour ainsi dire, toucher du doigt. Bien entendu, il faut que le voyageur possède, comme c'est le cas ici, du goût pour une observation pénétrante, un

fond d'érudition varié, avec un vif désir de l'accroître et soit enfin un de ces hommes qui ont, comme on a dit originalement, toujours l'esprit à la fenêtre.

Premiers.

Mathématiques.

N. Angers,
M. Moreau,

} Algèbre.

Rhétorique.

R. Lapointe,
M. Brophy,

} Discours français
Vers latins.

Seconde.

N. Olivier,

} Thème latin.

Quatrième.

J. Gingras,
E. Frechette,
H. Goulet,

} Eléments grecs.

Méthode.

G. Romillard,

} Version latine.

Sixième.

H. Simard,
P. Boisseau,

} Version latine et explication
Explication.

Eléments.

A. Glunz, A. Gagné, E. Bédard, T. Delisle,
E. St Pierre, A. Rivard, E. Lachance.

} Eléments latins

Huitième.

L. Robitaille,

} Exercice français.

Neuvaine de l'Immaculée-Conception.

La neuvaine dite de l'Immaculée-Conception s'est terminée dimanche soir. Dans le concert unanime d'éloges à l'adresse du prédicateur, M. l'abbé D. Lévêque, de St-Sulpice, notre voix ne sera pas remarquable, elle est si faible. Malgré tout, qu'il nous soit permis de dire que, pour tous nos confrères qui ont eu le bonheur d'assister à ces conférences, ça été un véritable chagrin de voir se terminer si tôt la série des exercices. La parole chaude et entraînante, les accents pleins de conviction du prédicateur étaient bien calculés pour produire sur des cœurs encore jeunes une impression vive et salutaire.

Société Laval.

Ceux qui sont sensibles aux beautés d'un style naturel et élégant, qui savent apprécier une composition littéraire, ont certainement trouvé des charmes et un intérêt très-prononcé dans la lecture que nous avons eu le plaisir d'entendre lundi dernier. Style corré et enjoué, réflexions spirituelles et originales, aperçus nouveaux et bien choisis, voilà les qualités que M. E. Joncas a su réunir dans son intéressant travail.

Esquisser la biographie d'un homme lorsque le théâtre sur lequel il a passé sa vie est peu vaste et surtout peu connu, est certainement chose difficile. Cependant, sous une plume habile, tout prend du relief et de l'intérêt: et c'est un mérite à M. Joncas de nous avoir fait connaître deux hommes dont la plu-

part d'entre nous ignoraient même l'existence: Cham le caricaturiste et le baron Taylor. Le premier ne fit pas de la caricature l'usage qu'en font les Cham canadiens dont "le premier venu métamorphose indignement de mille manières nos hommes d'état et surtout nos malheureux ministres." Non: il en comprit l'objet sérieux; la finesse et l'esprit dont il était doué lui ont permis de corriger beaucoup de travers de son temps, tout en conservant l'estime de ses concitoyens.

Le baron Taylor consacra toute sa vie à faire fleurir les lettres et les arts, soit par ses propres travaux, soit par ses ressources matérielles. Il fut artiste et de plus un de ceux qui firent le plus d'efforts pour introduire un sage romantisme dans la littérature française. M. Joncas n'a pas perdu l'occasion de faire à ce sujet des considérations que nous serions heureux de pouvoir citer. Mais ce qui fait le principal honneur du baron Taylor, c'est la protection toute spéciale accordée aux travaux de l'intelligence. Rôle noble, s'il en fut jamais. Favoriser les lettres et les arts, n'est-ce pas en effet tourner l'ambition des hommes vers ce qui élève et ennoblit? Favoriser les arts, n'est-ce pas mépriser ces distinctions souvent frivoles de titres et de richesses pour ne considérer d'un homme que ce qui est réellement digne d'admiration: le génie et le mérite.

Comme on le voit, le travail de M. Joncas était un travail sérieux et méritoire.

Si nous ne craignons pas de sortir de notre rôle, nous nous permettrions un petit conseil à notre confrère: ce serait d'offrir plus souvent de semblables travaux à la société, en continuant ce qu'il a si bien commencé.

A. G.

Nécrologie.

Nous avons à déplorer la mort d'un de nos anciens confrères Alfred-Alphonse Gingras. Ceux qui ont eu l'avantage de le connaître, de vivre dans son intimité, sentent qu'ils ont perdu en lui un ami dévoué, sincère et généreux. Le temps et l'espace ne nous permettent pas de nous étendre sur ses bonnes qualités. d'énumérer un à un tous ses mérites, ses talents et ses vertus. Qu'il nous suffise de dire que, toute sa vie, il professa un culte particulier à la Ste Vierge, et cette bonne Mère en l'appelant à elle la veille de son Immaculée-Conception, a voulu le récompenser de tout ce qu'il a fait de bien pendant le court séjour qu'il a fait sur la terre, et en même temps elle a voulu aussi nous montrer que jamais elle n'oublie ceux qui l'aiment réellement.

Il était fils de l'Hon. J.-Elie Gingras, membre du Conseil Législatif et frère d'un de nos confrères.

Concours de declamation à la Société Laval.

Nous publions aujourd'hui en partie, le travail de M. A. Gosselin, rapporteur du comité nommé par la Société Laval pour décerner le prix de l'Abelle, lors du dernier concours de declamation. Plusieurs d'entre nos confrères aimeront sans doute à conserver cette étude.

« Monsieur le Président, Messieurs,

« La circonstance qui nous permet ce soir une réunion aussi solennelle est un de ces événements que l'on inscrit avec joie dans les annales d'une société littéraire. Cette séance, intéressante sans aucun doute pour tous les élèves, a pour nous, membres de la Société Laval, un caractère spécial que nous ne pourrions jamais oublier. C'est la première fois, en effet, que la Société a le plaisir de couronner aussi dignement les louables efforts de ses membres et de donner aux heureux champions d'une lutte pacifique des couronnes aussi belles. C'est la première fois qu'elle se voit encourager d'une manière aussi éclatante.

« Sans doute, elle peut se dire : jusqu'ici j'ai vécu fidèle à ma devise, poursuivant le but que je m'étais proposé, mais, il appartenait à une autre amie de l'étude et des lettres de l'aider dans sa course périlleuse, en enflammant les courages par la perspective d'une récompense. Cette amie, c'est celle qui, il y a deux ans, demandait par la bouche du poète : « un accueil bienveillant et l'amitié d'autres fois ». C'est celle qui, volant chaque jour de fleur en fleur, repand parmi nous le miel le plus suave et le plus délicieux : c'est l'Abelle. En véritable émule du progrès, elle n'a pas trouvé assez de repandre par son apparition le plus vif plaisir parmi nous, elle a voulu de plus encourager d'une manière toute particulière nos sociétés littéraires, en offrant à chacune d'elles un prix qui couronnât un concours ouvert à tout ses membres. Qu'elle reçoive donc dès maintenant nos remerciements les plus sincères et les plus mérités.

« Ce prix, vous le savez, nous avait été offert dès l'année dernière. Malgré la bonne volonté des membres, la série des travaux du concours n'a pu être terminée et, à l'ingénieuse raillerie de sa sœur rivale, la Société Laval avait replié ses voiles attendant des vents plus favorables.

« Cette année elle a préparé l'arène sur un terrain plus vaste, facilitant ainsi l'accès à un plus grand nombre de membres, elle a pensé que la palme serait emportée avec plus de gloire si la lutte était plus grande et les athlètes plus nombreux ».

Le rapporteur entre ensuite dans certains détails sur les difficultés que devait nécessairement rencontrer le comité, ayant à comparer des mérites à peu près égaux, se faisant jour dans des genres tout à fait différents. Il lui fallait tenir compte à la fois, et de la difficulté du morceau à déclamer, et de l'habileté de l'o-

rateur, comparer souvent des choses assez disparates, et puis, choisir parmi tous ces nuages le plus grand mérite absolu pour lui donner la première couronne. Le rapporteur continue ensuite :

« Maintenant quelle que soit la décision de votre comité, il est sûr d'être l'expression des sentiments de tous les membres en affirmant hautement que de longtemps la Société Laval n'avait eu des séances aussi intéressantes que celles où ont eu lieu ces declamations. Variété de sujets, morceaux choisis avec goût, declamations heureuses, gestes exercés, voilà, n'est-ce pas, ce riche mélange qui forme comme l'essence de l'agréable.

« Je pourrais ajouter séances utiles. Et ici, c'est avec bonheur que nous pouvons dire que tous les concurrents ont remporté un prix, lequel est, après le plaisir d'instruire et d'amuser ses confrères, l'utilité toute pratique qu'ils ont retiré de leurs efforts.

« Je dis, séances utiles, certes, personne n'ignore l'importance du débit oratoire. Il suffit d'avoir senti une seule fois le charme de cette action extérieure pour en comprendre la puissance et le prix. En effet, qu'est-ce qui nous arrache ces élans de sympathie, ces cris d'admiration, cet enthousiasme qui nous enlève en faveur de la vérité ? Quelle puissance agit sur nous d'une manière aussi irrésistible ? Sans doute le style, les idées frappent et attirent notre attention. Mais en dernière analyse, qui nous entraîne ? — C'est le charme d'un organe sympathique et flatteur : c'est une pose noble, une physionomie animée, des gestes puissants. Demosthènes l'avait compris lorsqu'il mettait l'action au premier rang dans le discours. Cicéron de son côté assure que des orateurs médiocres remportent tout l'honneur et tout le prix de l'éloquence par le seul mérite de l'action, et le Cardinal Maury conclue que quiconque aspire à devenir orateur doit étudier l'action comme une partie intégrante de son art.

« Mais qu'est-ce que l'action, ou si l'on veut, qu'est-ce qu'une bonne declamation ? Ce serait téméraire à moi d'en poser ici les règles, mais ce que l'on exige et ce que vous exigez tous, le voici en quelques mots. Une declamation facile et intelligente : une prononciation nette, distincte et accentuée, la bonne tenue du corps, le geste aisé, expressif et gracieux et par dessus tout une voix que j'appellerai sympathique. Une voix sympathique, c'est-à-dire une certaine puissance d'attraction qui subjugué l'auditeur et le suspend aux lèvres de l'orateur, cette vertu secrète qui est dans la parole, qui nous charme et nous entraîne, qui nous inspire de l'affection pour celui qui parle et qui nous met instinctivement de son côté, enfin une voix convaincue. Voilà en deux mots ce que j'appelle une voix sympathique, suivant l'opinion de tous, c'est la première qualité dans le débit oratoire.

« Le champ illustré par nos héros s'ouvre maintenant devant nous. Entrons dans cette arène glorieuse. Parmi tant

de champions, dignes émules du beau et du vrai, la fortune ne devait pas manquer d'avoir quelques favoris.

« Sans doute l'idéal n'est pas tout-à-fait atteint. L'éloquence, comme l'a dit quelqu'un, ressemble aux pommes d'or du jardin des Hesperides, il n'est pas donné à tout le monde de la cueillir. C'est évident. Et lorsqu'on n'en est encore qu'à ses premières armes, lorsque pour la première fois nous essayons d'exprimer nos sentiments par des gestes et que nous nous adressons à un auditoire attentif, il doit y avoir quelque raideur dans la voix, un peu d'embarras dans la pose, de la timidité dans la declamation. Souvent même la mémoire, qui devrait être en cette circonstance comme une reine, libre de tout souci, se montre un peu à la gêne et nuit au naturel, à la vérité de l'expression et du mouvement.

« Messieurs, quelles que soient nos sympathies pour les concurrents, vous aviez tous un même but, vos aspirations étaient les mêmes, il est donc bien juste de vous proclamer tous à la reconnaissance de la Société Laval. MM. E. Verret, J. Fortin, A. Dumontier, G. Savary, J. Bausot, E. Larue, A. Letourneau, C. Arsenault, E. Lapointe, A. Olivier, H. Dick, A. Beaulieu, T. Paquet, E. Joncas, A. Rousseau, P. Fiset, A. Castonguay, C. Roy, et Théodore Giguère, voilà la liste des orateurs qui ont occupé si agréablement trois séances de la Société. Dix-neuf champions pour une telle lutte, c'est beaucoup, c'est magnifique.

« Messieurs, quelles que soient nos sympathies pour les *grands principes d'agilité*, nous ne croyons pas y faire injure et surtout nous sommes certains de représenter l'opinion de tous en disant, que parmi tous les concurrents fortunés, M. A. Beaulieu est celui dont la declamation renferme le plus de qualités, et nous avons cru bien sincèrement récompenser le mérite en lui distribuant la première palme. Sa voix agréable, ses intonations très-naturelles ne laissaient rien à désirer. Le morceau qu'il avait choisi, rempli de pensées brillantes, de mouvements dramatiques, exigeait chez l'orateur une certaine véhémence, tempérée cependant par une grande dignité. M. Beaulieu nous a paru entrer parfaitement dans l'esprit du morceau, et, du commencement à la fin, on peut dire que le geste et la voix, parfaitement d'accord entre eux, parfaitement à l'unisson avec les paroles, charmaient à la fois et l'œil et l'oreille.

« Cependant, nous le disons avec bonheur, ce n'est pas la seule couronne que nous ayons à distribuer. Grâce à la bienveillante générosité de l'Abelle, qui n'a pas voulu encourager à demi la bonne volonté des membres, nous avons la satisfaction de pouvoir couronner plusieurs autres compétiteurs, qui certainement se présentent à nous avec l'apanage non équivoque d'un mérite réel et distingué.

(à continuer.)